

HISTOIRE :LE MOYEN AGE ET LA NAISSANCE DES TEMPS MODERNES,

LES CIVILISATIONS OCEANIENNES

Le programme d'histoire de la classe de 5ème permet de donner aux élèves des repères historiques concernant la période qui s'étend de la fin de l'Empire romain à la fin du XVIe siècle en Occident, en même temps qu'elle les ouvre à l'histoire pré-européenne de la Nouvelle-Calédonie.

Conformément aux prescriptions du socle commun de connaissances et de compétences, il offre l'opportunité :

1. *de situer les événements majeurs et les grandes figures de l'histoire de France (par exemple Clovis, Louis IX, Jeanne d'Arc, la Saint Barthélemy, l'édit de Nantes) ;*
2. *de présenter les fondements anciens de la culture européenne à partir des grands événements (par exemple le couronnement de Charlemagne, le partage de Verdun, la peste noire) et de faits majeurs de civilisation (par exemple la Bible de Gutenberg, des extraits de l'œuvre de Rabelais, Aix-La Chapelle, Venise, la Chapelle Sixtine) ;*
3. *de présenter les fondements anciens des cultures océaniques en général et de la culture kanak en particulier, en insistant sur l'organisation politique, sociale et religieuse ;*
4. *d'avoir des ouvertures sur d'autres civilisations (par exemple une mosquée, Marco Polo et le Livre des Merveilles, la découverte de l'Amérique) ;*
5. *d'approcher le fait religieux (par exemple les croyances en Océanie, le monde musulman, la chrétienté occidentale, les Réformes) ;*
6. *de poser les fondements d'une culture politique (par exemple l'affirmation de l'État en France jusqu'au XVe siècle, puis ses difficultés au XVIe siècle et le fonctionnement des chefferies en pays kanak) et d'une culture économique et sociale (par exemple les campagnes de l'Occident médiéval, l'essor économique et urbain, la terre et les échanges en pays kanak).*

Il permet d'aborder des moments fondateurs et des temps de rupture. Centré sur trois temps forts, les IXe, XIIIe siècle et XVIe siècles, il met en évidence des faits de civilisation dans leur émergence, leur complexité, leur évolution et leurs relations (par exemple en étudiant l'Islam et la chrétienté occidentale).

Deux approches sont possibles et peuvent être croisées : une première approche consiste à privilégier les temps forts (par exemple le XIIIe siècle, moment majeur pour la civilisation de l'Occident chrétien ; la fin du Moyen Âge et le XVIe siècle comme temps de ruptures). Une deuxième approche permet de porter un regard d'ensemble sur la chrétienté médiévale et la naissance des Temps modernes.

I. L'EUROPE ET LA MÉDITERRANÉE DU Ve AU Xe SIÈCLE (6 à 7 heures)

Une carte permet de présenter le monde méditerranéen au Ve siècle et de fixer ainsi le cadre géographique de la diffusion de l'Islam et de l'évolution de l'Empire carolingien (1 heure).

- Carte : le monde méditerranéen au Ve siècle.

1. Le monde musulman : aspects religieux et culturels (4 heures)

L'essentiel est de présenter l'Islam, sa civilisation et son expansion. À partir de l'exemple d'une ville, on insistera surtout sur les aspects religieux et culturels (le rayonnement scientifique en particulier).

- Carte : le monde musulman au VIIIe siècle.
- Repère chronologique : l'hégire, début de l'ère musulmane (622).
- Documents : extraits du Coran ; une mosquée.

2. L'empire carolingien (2 heures)

Après avoir rappelé la naissance des royaumes barbares (ce qui permet d'évoquer Clovis et le royaume des Francs), les élèves étudient l'organisation et le partage de l'Empire de Charlemagne à partir d'une chronologie, d'une carte et de quelques documents.

- Carte : l'Occident chrétien au IXe siècle.
- Repères chronologiques : couronnement de Charlemagne (800).
- Documents : Aix-la Chapelle.

II. LA CHRÉTIENTE OCCIDENTALE (11 à 12 heures)

Sans omettre les évolutions, le XIIIe siècle est choisi comme observatoire privilégié.

- Carte : l'Occident chrétien au XIIIe siècle.

1. L'Église (4 à 5 heures)

L'Église est présentée comme une structure et un acteur essentiels de l'Occident médiéval. Elle participe à son expansion (évangélisation, pèlerinages, croisades). L'enracinement social et les manifestations de la foi sont étudiés à partir des monuments et des œuvres d'art.

L'étude de l'organisation interne de l'Église est menée en relation avec la société médiévale : elle montre que la prépondérance pontificale s'impose dans un cadre de lutte avec les pouvoirs politiques, et que les différents clergés (séculier, régulier) contribuent à l'encadrement de la société.

- Carte : expansion du christianisme jusqu'au XIIIe siècle.
- Repères chronologiques : la première croisade (1095). XIIIe siècle : le temps des cathédrales.
- Documents : une abbaye, une cathédrale.

2. Le monde des laïcs (5 heures)

Chevaliers et paysans sont décrits dans le cadre quotidien des campagnes ***dont les progrès techniques sont évoqués. L'important est de montrer que la société est fondée sur les liens personnels et qu'elle est dépendante des récoltes.*** L'analyse de l'essor urbain et économique prend appui sur ***l'étude de l'exemple significatif d'une ville appartenant au patrimoine européen (Venise, Bruges, Bourges, etc.) dont on étudie les activités, l'organisation spatiale et les relations avec d'autres régions.***

- Documents : un château fort. Le Roman de Renart. Plan, palais et édifices municipaux de la ville choisie comme exemple.

3. Du système féodal à l'affirmation de l'État – Xe – XVe siècles (2 heures)

Il s'agit, non d'étudier en détail, mais de montrer la diversité et l'évolution des structures politiques de l'Occident médiéval (féodalité, royaumes, Empire). L'histoire de la France pendant ces six siècles se résume à une rapide mise au point sur la constitution territoriale du royaume et sur l'affirmation de l'État.

- Carte : formation territoriale du royaume.
- Repères chronologiques : le siècle de Louis IX (XIIIe siècle).
- Documents : la basilique Saint-Denis, la cathédrale de Reims. Joinville : la Vie de Saint-Louis.

III – LE MONDE OCÉANIEN À L'ÉPOQUE PRÉ-EUROPEENNE (6 à 10 heures)

1. Des tribus mélanésiennes aux royaumes polynésiens (2 à 4 heures)

On écarte volontairement de cette étude l'aire micronésienne, lointaine et complexe dans sa dynamique historique. On s'attache par contre à rappeler la solution de continuité existant entre les ethnies mélanésiennes et polynésiennes : vagues successives de peuplement et métissages.

On oppose ensuite les sociétés mélanésiennes et polynésiennes. Les Mélanésiens des grandes terres vivent en tribus dans des vallées et n'entretiennent que peu de contacts entre eux. Les sociétés polynésiennes sont plus extraverties et multiplient les relations inter-îles. On accorde une attention particulière au royaume des Tonga.

2. La civilisation kanak traditionnelle (4 à 6 heures)

Le problème des origines des Mélanésiens et l'étude de leur établissement dans le Pacifique ont été abordés en classe de 6ème. Le programme de 5ème propose de se pencher sur les caractères de leur société avant qu'elle n'ait subi les influences européennes, c'est à dire avant la fin du XVIIIème siècle.

Il faut savoir que la société kanak est une société de tradition orale et qu'il n'y a par conséquent pas d'écrit de l'époque pré-européenne, si ce ne sont les récits des navigateurs, récits discutables et parfois sources d'erreurs ; il est donc exclu de tenter de reconstituer une histoire événementielle. Par contre, on peut décrire les éléments constitutifs de cette civilisation pour lesquels les informations ne manquent pas :

-L'organisation sociale traditionnelle : les clans, le système de parenté, les alliances matrimoniales...

-Les croyances : les dieux, les esprits...

-Les échanges économiques entre les gens de la mer et les gens de la montagne.

-La culture de l'igname qui rythme l'année.

-Les temps forts de la vie : la naissance, le mariage, la mort, le deuil.

Il convient d'apporter quelques précisions : la société kanak a été l'objet de bien des études ethnologiques, mais ces écrits sont essentiellement destinés aux chercheurs et donc, généralement inaccessibles au grand public.

On peut rappeler que la plupart des sources se rapportent à la vision qu'en avaient les missionnaires et que la société kanak évolue au fur et à mesure de l'arrivée des Européens ; enfin, il s'agit bien de l'étude de la civilisation kanak traditionnelle et non pas d'une étude de la société kanak actuelle.

Documents et lieux-ressources : cartes centrées sur le Pacifique situant les aires et les étapes du peuplement, sur la Nouvelle-Calédonie pré-coloniale (CDP), récits des navigateurs, objets traditionnels anciens...

Musée de la Nouvelle-Calédonie, bibliothèque de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK). Médiathèque du Centre culturel Tjibaou.

IV. LA NAISSANCE DES TEMPS MODERNES (10 à 11 heures)

1. Humanisme, Renaissance, Réformes (4 à 5 heures)

À partir de textes et d'œuvres d'art, les élèves perçoivent le renouvellement des idées et des formes. Ils étudient les Réformes protestante et catholique, manifestations d'une crise religieuse et réponses à l'exigence du salut.

- Cartes : les principaux foyers de l'humanisme et de la Renaissance. Les divisions religieuses de l'Europe à la fin du XVe siècle.

- Repères chronologiques : la Bible de Gutenberg (milieu du XVe siècle. XVIe siècle : les réformes protestantes (Luther, Calvin).

- Documents : extraits d'œuvres de Rabelais. La Chapelle Sixtine. Un château de la Renaissance.

2. Le Royaume de France au XVIe siècle : la difficile affirmation de l'autorité royale (2 heures)

Il s'agit seulement de montrer comment la monarchie française s'efforce d'asseoir son autorité et d'unifier le royaume en dépit des forces centrifuges qui l'affectent.

- Carte : royaume de France au XVIe siècle

- Repères chronologiques et documents : L'édit de Nantes (1598). ***La Saint Barthélemy (1572).***

3. L'Europe à la découverte du monde (4 heures)

Les grands voyages de découverte terrestres et maritimes sont analysés à partir d'une carte. ***Le Livre des Merveilles de Marco Polo sert de support à une évocation du monde chinois.***

La destruction des civilisations amérindiennes et la construction des premiers empires coloniaux font l'objet d'une étude synthétique. ***Un accent particulier est accordé à l'exploration du Pacifique.***

On veille à l'articulation de la découverte du continent américain et du Pacifique par les Européens avec celles de l'Amérique et de l'Océanie en géographie.

- Documents : récits des navigateurs, écrits des missionnaires.

Capacités

Les élèves doivent être capables :

- ***de lire et d'utiliser des images : voir les documents prévus dans les repères indispensables du programme (par exemple une mosquée, la Chapelle Sixtine) ;***

- ***de lire et d'utiliser différents types de textes : voir les documents prévus par le programme (par exemple, des extraits du Coran, le Roman de Renart...) ;***

- ***de situer dans le temps les événements, les œuvres littéraires ou artistiques, les découvertes scientifiques et techniques : voir les repères chronologiques et les documents inscrits dans le programme ;***

- ***de situer dans l'espace les principales composantes des civilisations étudiées : voir les cartes prévues dans les repères (par exemple celles du monde océanien pré-européen, celle du monde musulman au VIIIe siècle etc.) ;***

- ***de mobiliser les connaissances acquises pour montrer les héritages dans le monde actuel du Moyen Âge et des Temps modernes en Occident (héritages artistiques, culturels, religieux, etc.), des civilisations océaniques dans le Pacifique.***

Attitudes

Les élèves doivent être amenés :

- ***à approfondir leur goût de la lecture par un contact avec les extraits des œuvres prévues dans les documents et avec d'autres textes adaptés (littérature de jeunesse) ;***

- ***à s'intéresser à l'art et au patrimoine en privilégiant les ressources locales (visites de musées, d'expositions ou de monuments), ou en découvrant et en utilisant des ressources multimédias, notamment celles de l'Internet (par exemple le site du musée du Louvre) ;***

- ***à comprendre le pluralisme des civilisations (civilisation occidentale, civilisations pré-colombiennes, civilisations océaniques) et l'enrichissement qui émane de leur contact.***

GEOGRAPHIE : OCEANIE, ASIE, AMERIQUE ET AFRIQUE

Le programme de géographie de la classe de 5ème permet de donner aux élèves des repères géographiques fondamentaux relatifs à l'Océanie, à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique. Conformément aux prescriptions du socle commun de connaissances et de compétences, il offre l'opportunité :

- d'identifier les spécificités physiques, humaines, culturelles et politiques de ces quatre parties du monde, leurs principales métropoles et quelques régions motrices ou marginales ;*
- d'appréhender la diversité des rapports des sociétés à leurs territoires à travers leurs modes de développement spécifiques ;*
- d'aborder la question des inégalités et des interdépendances dans le monde ;*
- d'approfondir les notions de ressource, de contrainte et de risque dans la perspective du développement durable ;*
- d'élargir la culture politique à partir de l'étude de quelques États des quatre parties du monde.*

Le fil conducteur du programme est la notion de développement, qui désigne le processus d'accroissement des richesses et d'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire. Ainsi, en évitant l'étude analytique et successive de chaque partie du monde et de ses sous-ensembles, on insiste sur les processus de transformation des sociétés et de leurs territoires, sur les disparités territoriales à différentes échelles, et sur les acteurs de l'aménagement et du développement (des individus jusqu'aux organisations internationales).

À l'occasion de quelques études de cas dans l'année, on élargit la notion de développement à celle de développement durable : on montre les enjeux parfois contradictoires des objectifs de croissance économique, d'amélioration du niveau de vie, de justice sociale, et de gestion environnementale.

Le programme invite à traiter les espaces à trois échelles : l'échelle des ensembles continentaux (l'Afrique, l'Asie et l'Amérique) ou maritimes (l'Océanie), l'échelle des États ou des groupes d'États (le Maghreb, l'Union indienne ou la Chine, le Brésil) et l'échelle locale (grands aménagements, métropoles, etc.). On peut aborder l'étude de chacune de ces parties du monde par l'échelle de son choix. On s'appuie de manière privilégiée sur l'étude de cartes et de paysages, dans la continuité du programme de 6ème.

Les changements rapides du monde conduisent à rappeler que c'est au professeur de déterminer, année après année, la ou les problématiques-relais qui orientent l'étude des différents éléments du programme.

La diversité des cultures et des rythmes de développement peut être un des fils conducteurs de l'étude au long de l'année.

Il s'agit à la fois d'assurer la connaissance des grands traits des continents et d'un minimum de localisation et d'entraîner au raisonnement géographique, à travers quelques études de cas.

L'ordre de traitement des différentes parties du programme relève de la liberté du professeur.

I.- L'Océanie (8 à 9 heures)

1. Diversité de l'Océanie : Océanie intertropicale et Océanie tempérée (2 heures)

L'opposition est marquée entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande d'un côté et les îles et archipels de l'Océanie intertropicale de l'autre. Ces contrastes se retrouvent aussi bien dans le domaine naturel que dans la situation démographique, politique ou économique. On en fait une synthèse rapide en insistant sur l'Océanie insulaire et sur les handicaps liés à l'insularité. N.B. : l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont étudiées en classe de 4ème.

2. Diversité des îles et archipels de l'Océanie intertropicale (4 heures)

L'étude générale de l'Océanie a permis de dégager un ensemble îlien apparemment homogène que l'on a opposé au monde tempéré développé. Le changement d'échelle nous amène ici à

nous intéresser à la diversité interne de ce monde insulaire. On peut opposer les grandes terres mélanésiennes de l'ouest aux petites îles et atolls de Micronésie et de Polynésie. On peut distinguer de même les ensembles anglo-saxons et français, les pays indépendants et les diverses formes de dépendance politique, les ensembles ethnico-culturels, les écarts dans le poids démographique ou économique, le degré de dépendance économique-financière... Cette diversité entraîne des processus de développement sensiblement différents suivant les cas. On en fait une synthèse rapide.

3. Les contrastes de développement à Fidji ou aux Samoa. Étude de cas (2 à 3 heures)

Fidji est sans nul doute l'État de l'Océanie dont l'étude présente le plus d'intérêt, du fait de sa position centrale, de l'originalité de sa population, de son poids économique et de son rayonnement sur une partie du Pacifique insulaire. Le pays ne manque pas d'atouts qui devraient lui permettre de faire face avec succès aux défis du développement. Mais il connaît aussi des problèmes internes que l'on soulignera (problèmes ethniques, instabilité politique, fragilité de certains secteurs économiques, niveau de vie encore faible).

L'étude de l'archipel des Samoa a par certains côtés une valeur exemplaire. À partir d'un héritage colonial commun, les deux pays qui composent cet archipel ont évolué de façon fort différente et connaissent à l'heure actuelle des destins opposés. Samoa (ex-Samoa occidentale) est un pays indépendant qui a su préserver ses structures sociales traditionnelles dans lesquelles la population semble trouver un certain équilibre. Mais le poids de la tradition maintient aussi le pays dans l'un des niveaux de vie les plus faibles de la planète. Samoa ne survit aujourd'hui que grâce à l'émigration et à l'aide extérieure. À l'opposé, les Samoa américaines, territoire "incorporé" aux États-Unis, ont trouvé une prospérité relative grâce à l'aide américaine et à la pêche industrielle qui leur assurent une balance commerciale positive et un niveau de vie presque moyen. Mais cette évolution s'est effectuée au prix d'une déstabilisation de la société.

- Repères géographiques : carte du Pacifique : localisation des aires géographiques de l'Océanie, des États voisins de la Nouvelle-Calédonie (Australie, Nouvelle-Zélande, Vanuatu, Fidji, Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée) et de Wallis et Futuna ainsi que la Polynésie française.

II. L'ASIE (9 à 11 heures)

1. Diversité de l'Asie (5 à 6 heures)

À partir de cartes, **on montre** la diversité de l'Asie (du Moyen-Orient à l'Extrême-Orient) : **la répartition du peuplement, les aires religieuses et culturelles, les grands ensembles physiques et la diversité des territoires étatiques (des cités-États aux États-continentaux)**. La présence de forts contrastes de peuplement est mise en relation avec l'ancienneté des grands systèmes agricoles (maîtrise de l'eau) et de l'organisation étatique.

Les inégalités spatiales de développement sont présentées en soulignant les contrastes entre les zones de richesses (régions métropolitaines et façades maritimes ouvertes sur le monde) et les zones de pauvreté (espaces intérieurs en marge : arrière-pays ruraux, périphéries continentales et régions de montagnes).

On montre, à partir de deux exemples, les liens entre niveau de développement et vulnérabilité face aux risques naturels, dans un contexte de concentration croissante de la population dans des zones exposées aux aléas naturels.

Cette présentation conduit logiquement à l'identification d'ensembles régionaux de l'Asie.

N.B. : Le Japon est étudié en classe de 3ème.

2. L'Union indienne ou la Chine (4 à 5 heures)

À partir des éléments examinés précédemment, l'analyse porte **sur les modalités spécifiques du développement de chacun de ces deux États.**

On montre comment la question du développement durable se pose avec une acuité particulière dans ces grands États en forte croissance démographique, où les objectifs de développement économique, d'amélioration des conditions de vie des populations et de gestion environnementale entrent parfois en tension. Ainsi, à l'aide d'un exemple choisi en Chine ou en Inde, on évoque au choix :

- l'impact des choix de développement en matière d'énergie (par exemple une consommation chinoise centrée sur le charbon), d'agriculture (révolution verte) ou d'hydraulique (grands aménagements) sur la société, son environnement et son territoire ;*
- les effets sociaux et environnementaux de l'urbanisation accélérée (à partir d'une métropole de Chine ou d'Inde).*

- Repères géographiques : carte de la répartition de la population et des principales villes de l'Asie ; carte des États et des ensembles régionaux de l'Asie ; carte de l'Inde ou de la Chine.

III. L'AMÉRIQUE (10 à 12 heures)

1. Différenciation des espaces nord et sud-américains (6 à 7 heures)

On aborde la répartition majoritairement littorale et urbaine de la population de l'Amérique en mettant en évidence le rôle des migrations dans le peuplement du « Nouveau Monde ».

L'Amérique est ensuite abordée sous l'angle du clivage Nord/Sud en s'appuyant sur le cas de la frontière politique entre les États-Unis et le Mexique : on montre que cette frontière crée une discontinuité majeure au sein du continent, sur le plan culturel (entre Amérique latine et Amérique anglo-saxonne), sur le plan du développement (entre un Nord prospère et un Sud pauvre) et sur le plan géopolitique. Une approche à différentes échelles permet de présenter les paradoxes de cette frontière : ligne de séparation très surveillée, mais aussi zone d'échanges et de flux (notamment migratoires) et région transfrontalière et multiculturelle.

Les contrastes de développement sont analysés à différentes échelles (continent, ensembles régionaux, États et villes). On montre en particulier la présence de territoires de grande pauvreté au sein de l'Amérique anglo-saxonne, pour relativiser l'idée du clivage Nord/Sud.

N.B. : les États-Unis sont étudiés en classe de 3ème.

2. Le Brésil (4 à 5 heures)

L'étude porte sur l'importance des ressources du pays et sur la façon dont le Brésil les gère en fonction de ses objectifs de développement (agricole, minier et industriel). On examine, par exemple, le rapport entre ressources et développement agricole à partir de la question des fronts pionniers, en étudiant le rôle de l'État dans leur extension (routes transamazoniennes) et leurs impacts sociaux et environnementaux (déforestation).

On identifie les inégalités sociales et les contrastes régionaux du Brésil.

- Repères géographiques : carte de la répartition de la population et des principales villes de l'Amérique. Carte des États et des grands ensembles régionaux en Amérique. Carte des ensembles régionaux du Brésil.

IV. L'AFRIQUE (5 à 6 heures)

1. La diversité de l'Afrique (3 à 4 heures)

Les discontinuités du peuplement et sa diversité ethnique, culturelle et religieuse sont présentées à partir de cartes. On met en évidence les mutations à l'œuvre en Afrique. Quelques enjeux majeurs de développement sont mis en avant : population (démographie, santé...), urbanisation, maîtrise de l'eau, etc. On évoque le poids de l'histoire (traites, colonisation et décolonisation, conflits...) dans certaines problématiques géographiques actuelles.

La différenciation des grands ensembles régionaux *est esquissée en distinguant quelques pôles de développement (Égypte, Nigeria, Afrique du Sud) et en insistant sur le poids croissant des métropoles.*

2. Le Maghreb (2 heures)

On présente la situation d'interface du Maghreb à travers son appartenance au monde musulman et au monde méditerranéen, en soulignant l'ouverture du Maghreb sur l'Europe. On met ensuite en évidence les contrastes littoraux / intérieur / déserts.

- Repères géographiques : carte bioclimatique. Carte de la répartition de la population et des principales villes de l'Afrique. Carte des États et des grands ensembles régionaux de l'Afrique.

Capacités

Les élèves doivent être capables :

- *de lire et d'utiliser différents langages : cartes aux échelles continentale, nationale et locale (par exemple la carte de la répartition de la population de l'Afrique, la carte de l'Inde, la carte des ensembles régionaux du Brésil, la carte politique de l'Océanie), photographies de paysages, tableaux et graphiques (comparant par exemple les niveaux de développement) ;*
- *de situer dans l'espace les lieux et les territoires d'Océanie, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique qui sont étudiés dans le programme, et ceux dont proviennent un certain nombre de produits de consommation en Nouvelle-Calédonie ;*
- *de reconnaître quelques grands types de paysages d'Océanie, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, et de les situer dans leur contexte géographique ;*
- *de mobiliser leurs connaissances pour comprendre une question d'actualité liée aux sociétés et aux territoires d'Océanie, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique, ou aux grands enjeux du développement abordés dans le programme ;*
- *de mettre en relation des phénomènes géographiques avec des moments historiques (en comprenant par exemple les liens entre colonisation et décolonisation et la constitution d'États ou les caractéristiques des villes).*

Attitudes

Les élèves doivent être amenés :

- *à s'ouvrir sur les sociétés d'Océanie, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, leurs territoires et leurs paysages ;*
- *à s'intéresser aux productions culturelles océaniques, africaines, asiatiques ou américaines au travers de la littérature, des arts plastiques, de la musique, du cinéma, des visites de musées ou d'expositions ;*
- *à approfondir leur goût de la lecture par le contact avec des extraits d'œuvres en relation avec le programme.*

EDUCATION CIVIQUE : EGALITE, SOLIDARITE, SECURITE

I. L'EGALITE (8 A 10 HEURES)

Tout être humain a une égale dignité du simple fait qu'il est homme.

Tout citoyen, tout administré, tout justiciable a droit à l'égalité devant la loi et à un égal accès aux fonctions et aux institutions.

Programme

L'égalité devant la loi (1 à 2 heures)

Commentaires

Résultat d'une conquête historique, le principe d'égalité est affirmé et garanti par les textes constitutionnels (Constitution de la Vème République).

Cependant, les individus sont confrontés à des situations d'inégalité sociale, économique, culturelle. Ils sont animés par ailleurs par des aspirations et des intérêts différents.

Quelques exemples de lois qui visent à sauvegarder le principe d'égalité (l'impôt progressif, l'aide judiciaire...) servent d'illustration.

Le refus des discriminations (4 heures)

Toute distinction n'est pas discriminatoire. Des différences de statuts (être célibataire ou marié, être travailleur ou retraité...) induisent des catégories différentes de droits. Mais les discriminations deviennent illégitimes et sont condamnées comme un délit lorsqu'elles introduisent une exclusion, un refus de service, une restriction ou préférence qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits des personnes. Des exemples sont donnés sur les différentes formes de discrimination (racisme, sexisme, rejet des handicapés et des malades...) et d'intolérance

La place de la femme dans la société calédonienne (les droits et les problèmes), abus et violence sexuelle, enfance maltraitée.

La dignité de la personne (3 à 4 heures)

Le respect de l'intégrité physique et morale de la personne est garanti par la loi. L'enfant a droit à une protection contre les violences et les formes d'exploitation (travail des enfants, mauvais traitements...).

Le travail des enfants dans la région Asie-Pacifique.

Connaissance des organismes locaux de prévention et de secours (DPASS, SOS violences sexuelles...).

La responsabilité de chacun est abordée en relation avec l'éducation à la santé et les

problèmes de santé publique. La prévention contre l'alcoolisme, le tabagisme, la drogue, donne des objets d'étude. Une réflexion est menée sur l'importance personnelle et collective des règles d'hygiène au sein du collège et hors du collège. Problèmes spécifiques à la Nouvelle-Calédonie (dengue, tuberculose, problèmes alimentaires, alcoolisme, drogue).

DOCUMENTS DE REFERENCE :

- . Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (article 1 et 6). Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 1 et 7)
- . Constitution de 1958 (article 1)
- . Convention Internationale des Droits de l'Enfant (articles 2, 32, 33 et 34).

DOCUMENTS D'ETUDE

- . Campagnes nationales et internationales officielles de prévention (brochures, affiches, spots télévisés).
- . Les Misérables, Victor Hugo.

II. LA SOLIDARITE (8 A 9 HEURES)

Signe d'appartenance à une communauté humaine où chacun a sa part de responsabilité.
La solidarité est liée à la valeur de fraternité, à l'idée de justice et à la dignité de la personne.

Programme	Commentaires
L'esprit de solidarité (4 à 5 heures)	Au sein de la classe, au collège et dans la vie quotidienne, les élèves ont l'occasion de réfléchir au sens de la solidarité et de mettre en œuvre diverses formes d'entraide. En Nouvelle-Calédonie, les associations caritatives, les clubs de service, les solidarités au sein des sociétés océaniques.
La solidarité instituée (4 à 5 heures)	Au plan international, la coopération et la solidarité se concrétisent par des actions, des projets, des réalisations. On illustre par un exemple (actions humanitaires, jumelage entre villes et régions, échanges entre établissements scolaires). Sur le plan national et international : la France, l'Union Européenne et la Nouvelle-Calédonie. La solidarité de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis des autres pays du Pacifique sud. En France, la protection sociale s'est organisée progressivement depuis le XIX^{ème} siècle. Elle a été instituée sous sa forme actuelle avec la Sécurité sociale en 1945. Elle repose sur le principe de la solidarité entre les actifs et les inactifs, entre les bien-portants et les malades, entre les générations. L'État assure une mission sociale en garantissant ce système de protection. En Nouvelle-Calédonie l'étude du principe et des mécanismes de la protection sociale est ramenée à une heure. Connaissance des différents systèmes calédoniens (Cafat, mutuelles, AMG, CSG ?), des actions de l'administration au niveau communal

DOCUMENTS DE REFERENCE

. *Préambule de la Constitution de 1946 (alinéas 11 et 12).*

DOCUMENTS D'ETUDE

. *Textes et rapports de l'UNESCO et de l'UNICEF.*

. *Les publications des clubs UNESCO et leur rôle.*

III – LA SECURITE (8 A 10 HEURES)

Les lois et les règlements sur la sécurité garantissent les droits de chaque individu.

<i>Programme</i>	<i>Commentaires</i>
Au collège et dans la vie quotidienne (5 à 6 heures)	L'importance des règles dans toute société est soulignée à partir des situations observées dans la vie au collège et dans son environnement. Le rôle et les fonctions de la police, de la gendarmerie, des pompiers sont expliqués. En Nouvelle-Calédonie, rôle de la gendarmerie dans l'intérieur et aux îles ou de la police dans le milieu urbain.
Face aux risques majeurs (3 à 4 heures)	La sécurité routière offre un exemple majeur d'éducation aux différentes dimensions de la responsabilité dans une société. Il ne s'agit pas d'apprendre le Code de la route mais de réfléchir avec les élèves aux comportements qui peuvent mettre en cause leur propre vie et celle de leurs concitoyens. La sécurité civile, au sens institutionnel, informe, gère le risque et prend des mesures de sauvegarde. Les menaces graves aux personnes et aux biens, les atteintes à l'environnement (risques naturels, technologiques) requièrent la responsabilité de chacun, de l'État et des collectivités territoriales. Elles sont étudiées à partir de situations concrètes. On insiste sur l'importance de la prévention ; selon la localisation du collège, on développe un exemple d'organisation face à un risque majeur. Etude d'un risque majeur naturel : le cyclone ; d'un risque technologique : la pollution de l'eau ou d'un risque lié à l'action de l'homme : les feux de brousse. La sécurité civile.

DOCUMENTS D'ETUDE :

. *Règlement intérieur du collège.*

. *Code d'alerte nationale (circulaire ministérielle n° 90-239 du 9 octobre 1990).*

. *Code de la route (décret et arrêté du 12 février 1993).*

. *Matériel pédagogique : mallettes, Ecole et risque majeur (CDDP Dijon).*

. *Documents et cassettes audiovisuelles du ministère de l'Environnement.*

. *Enseigner la sécurité routière au collège, MEN DLC, 1996.*